

Publié le 1 octobre 2015

## La Serl tient le discours de la méthode

Quel point commun entre la faculté de médecine de Lyon-I, l'université multi-sites Lyon-II, la Maison internationale des langues et des cultures pour l'université Lyon-III. Toutes sont passées entre les mains de la Serl, experte en Rhône-Alpes en opérations sur sites universitaires.



Son secret c'est la rigueur. Depuis une vingtaine d'années la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl), étudie chaque phase des travaux lorsqu'elle intervient sur les sites universitaires de la région. Analyse critique du programme, réalisme du planning, montages juridiques et financiers... tout est passé en revue quitte à remettre en cause certains aspects de l'opération comme l'explique **David Bellanger**, référent des projets opérationnels dans le domaine universitaire. *"Sur le site Rockefeller de Lyon-I par exemple, une requalification de 55 000m<sup>2</sup> dont nous sommes en train de livrer la première phase, notre rigueur et expertise nous amène dès le démarrage du projet à fiabiliser l'adéquation entre enveloppe financière et programme, et dès lors à faire prendre en amont des études les éventuels arbitrages."*

Pour le reste, les chantiers ne sont pas plus complexes techniquement que les autres. La société d'économie mixte cumule plus de 50 ans de compétences sur des projets d'aménagement et de renouvellement urbain, de développement économique et de construction de structures et superstructures. "Le niveau de complexité réside plutôt dans la mise en œuvre opérationnelle et la mise en place d'une méthodologie qui permet de respecter le budget des collectivités", précise-t-il. Bien souvent, la Serl intervient dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER) et les budgets ne sont pas négociables.

### Pédagogie et méthode "tampon"

Lors des consultations publiques, la Serl fait aussi la différence sur la **pédagogie** mise en place vis-à-vis de ses clients. Entre les usagers finaux, la gouvernance et l'équipe enseignante, la difficulté est de répondre à toutes les demandes et d'arbitrer. Pour David Bellanger, *"le mandataire fait tampon pour tenir le planning"*. Ce dernier varie entre 5 ans et 15 ans selon les opérations. La Sem use aussi de son expérience pour faire adapter ses programmes au fur et à mesure de l'évolution des normes, tout en maintenant les objectifs sur la durée. Cette méthode vaut pour les universités. À l'avenir, la Serl devrait tenir ce cap sur des projets de réhabilitation de locaux, sur le pilotage de la construction du **Centre européen de nutrition pour la Santé** et de l'**Institut européen du lymphome**. Pour la suite, tout dépendra des projets qui sortiront du CPER 2015-2020.

Pierre Magonetto/Naja